

Plan de services en français

2020–2021

Éducation et Développement
de la petite enfance



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020
Plan de services en français
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Avril 2020
ISBN : 978-1-989654-50-7

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2020–2021.”

Table des matières

Message de la sous-ministre	3
Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone	4
Coordonnateur des services en français	4
Services offerts en français.....	5
Programmes	5
Élaboration de programmes d’études.....	5
Programme de langues officielles	5
Bourses	5
Diplôme d’études en langue française (DELF).....	6
Soutien aux initiatives qui profitent à la communauté	6
Services de traduction	6
Communication en français avec le public.....	7
Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020	8
Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021	9

Message de la sous-ministre

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2020–2021 pour le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Notre engagement à l'égard de l'éducation inclusive reste entier grâce à la collaboration continue entre toutes les directions du Ministère, les diverses parties intéressées et d'autres partenaires communautaires.

Notre Ministère se distingue des autres par la diffusion de toutes ses communications et publications en anglais et en français, et ce, de façon simultanée. Les services en français s'adressent aux élèves, aux parents, aux tuteurs, aux enseignants, aux administrateurs et aux employés qui ont le français comme langue maternelle ou langue seconde.

La Direction des programmes et des services de langue française de notre Ministère est tenue de fournir des programmes et des services éducatifs qui promeuvent et soutiennent la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse de même que l'enseignement du français langue seconde.

Notre plan a été rédigé à la lumière des objectifs du Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023. Il tient compte des rapports clés comme *Relever la barre* et *Les élèves en premier*. Qui plus est, notre plan s'harmonise avec le plan opérationnel de la Direction des programmes et des services de langue française.

Cathy Montreuil

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Il ne fait aucun doute qu'il est important d'offrir des services en français. Nous en avons la responsabilité conformément à la *Loi sur les services en français*, mais nous le faisons aussi pour soutenir l'éducation inclusive pour tous. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et francophones à se faire entendre en devenant membres des agences, conseils et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français.

Coordonnateur des services en français

Olivier Flibotte (olivier.flibotte@novascotia.ca, 902-471-9833)

Services offerts en français

Programmes

Élaboration de programmes d'études

La Direction des programmes et des services de langue française du Ministère comprend une division qui regroupe des consultants en français ainsi que d'autres spécialistes professionnels. Ils travaillent de concert avec d'autres divisions du Ministère en vue de soutenir les activités liées aux programmes de français langue seconde et de français langue maternelle.

Programmes de langues officielles

Destination Clic est un programme d'été à l'intention des élèves francophones de 8^e et 9^e année qui résident en dehors du Québec et qui fréquentent une école de langue française. Cette expérience leur permet d'améliorer leurs compétences en français tout en s'adonnant à des activités qui leur plaisent, et, par la même occasion, ils rencontrent d'autres élèves des quatre coins du pays.

Explore est un programme qui est offert au printemps ou pendant l'été dans plus de 40 campus partout au Canada. Il permet d'améliorer ses compétences en langue seconde par des expériences culturelles et des activités dont presque toutes les dépenses sont payées (financement allant jusqu'à 2 800 \$).

Odysée est un programme qui permet aux étudiants qui possèdent de grandes compétences en français de s'immerger dans un milieu de langue et de culture différentes tout en faisant découvrir les leurs. Ce programme leur permet d'acquérir de l'expérience professionnelle en enseignement tout en étant rémunérés. Ils travaillent avec un enseignant et utilisent des jeux et d'autres activités en salle de classe pour inspirer les élèves qui apprennent le français comme langue seconde.

Le **Programme des moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse** offre une expérience de travail à plus de 20 étudiants. Au moyen d'activités culturelles et linguistiques, ce programme donne aux moniteurs de langue l'occasion de perfectionner leurs compétences en français de même que celles des élèves en immersion française ou dans le programme de français langue maternelle.

Bourses

Le **Programme de bourses en français pour les enseignants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les enseignants titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse à suivre des cours à l'Université Sainte-Anne ou des cours au niveau de la maîtrise dans un établissement postsecondaire canadien en vue d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Le **Programme de bourses en français pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les étudiants à faire des études à temps plein à l'Université Sainte-Anne ou dans un autre établissement francophone au Canada où le français est la langue d'enseignement.

Diplôme d'études en langue française (DELF)

Le Ministère est reconnu par l'ambassade de France comme un centre d'examen agréé pour le DELF, c'est-à-dire un centre de passation pour un examen international de français langue seconde. Le DELF certifie les compétences en français. L'examen est organisé et réglementé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de France, et on le propose aux élèves de 12^e année inscrits aux programmes de français langue seconde (français de base, immersion et français intégré) dans les centres régionaux pour l'éducation. Cet examen vise à donner aux élèves une reconnaissance internationale de leurs progrès dans l'apprentissage du français langue seconde. On évalue leur expression orale et écrite ainsi que leur compréhension du français.

Soutien aux initiatives qui profitent à la communauté

Le Ministère accorde des fonds à plusieurs organismes communautaires grâce au *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde*. Ces organismes comprennent notamment :

- le Conseil communautaire du Grand-Havre;
- l'Équipe d'alphabetisation de la Nouvelle-Écosse;
- le Centre communautaire Étoile de l'Acadie;
- le Centre provincial de ressources pédagogiques;
- la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Services de traduction

Le Ministère a une équipe qui se consacre au traitement des demandes de traduction. Elle s'occupe de traduire tous les documents du Ministère qui sont mis à la disposition du public et offre du soutien quant aux demandes de renseignements généraux en français.

Nous visons à ce que toute documentation relative aux programmes de langue française du système d'éducation (Conseil scolaire acadien provincial et français langue seconde) soit diffusée dans les deux langues. Cela comprend, entre autres, ce qui suit :

- Communications à destination et en provenance du système d'éducation (y compris les directeurs généraux régionaux et le directeur général, les enseignants, les élèves, les parents, les tuteurs et d'autres parties intéressées) :
 - Courriels
 - Correspondance
 - Fiches d'information
 - Foire aux questions
- Documents relatifs aux programmes d'études
- Ressources pédagogiques
- Documents relatifs à l'appréciation du rendement et à l'évaluation
- Rapports ministériels

Communication en français avec le public

Conformément à la *Politique en matière de services en français*, politique interne du Ministère, nous respectons les lignes directrices ci-après lorsque nous traitons des demandes de communication en français :

- Toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français.
- Dans la mesure du possible, les demandes orales de communiquer en français sont traitées par un employé bilingue.
- Les versions anglaise et française des documents du Ministère sont publiées simultanément.
- Tous les documents préparés en anglais par le Ministère et destinés au Conseil scolaire acadien provincial et à la population ayant le français comme langue seconde sont fournis en français. Le même principe s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles du ministre, ainsi qu'à la correspondance courante des bureaux du ministre et de la sous-ministre destinée aux centres régionaux pour l'éducation et au Conseil scolaire acadien provincial.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2019–2020

Les objectifs de 2019–2020 ont été établis à la lumière du Plan stratégique du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023.

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Examen et soutien des nouveaux programmes d'études et recommandation de stratégies en français langue seconde; liaison avec le Conseil scolaire acadien provincial (français langue maternelle) et la Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs pour l'élaboration de programmes d'études.
- Poursuite du travail d'élaboration d'un cadre de français pour la Nouvelle-Écosse afin de soutenir les élèves de français langue maternelle et de français langue seconde, les enseignants et les programmes qui reflètent les recommandations de la politique sur l'éducation inclusive et le rapport *Relever la barre*.
- Définition de lignes directrices linguistiques pour le soutien aux élèves transgenres et non conformistes de genre.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Détermination des ressources à l'intention des élèves et des enseignants qui ne sont pas encore offertes en français.
- Traduction et révision d'environ 62 000 mots par mois.
- Maintien d'un système de suivi pour coordonner les demandes de traduction.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Création de partenariats afin de soutenir les domaines d'intérêts communs du français langue maternelle et du français langue seconde (ainsi que son programme d'études) en mettant l'accent sur les compétences langagières et culturelles pour tous les enseignants et les élèves.
- Réalisation de consultations auprès du public le plus souvent par l'entremise des comités d'école consultatifs (consultations relatives à la politique sur le transport scolaire, séances de formation pour les comités d'école consultatifs, etc.)

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Mettre à jour la *Politique en matière de services en français* du Ministère afin de refléter la politique sur l'éducation inclusive et d'autre terminologie.
- Orienter les activités pour soutenir le Plan stratégique du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Améliorer les systèmes au profit de la coordination des services relatifs à la traduction (par exemple, site Web offrant des conseils sur les services de traduction pour les clients en interne).
- Offrir des possibilités de formation afin de favoriser l'épanouissement professionnel de l'équipe de traduction (Technologies JiveFusion, correcteur Antidote, etc.).

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Afin de faire entendre la voix de la communauté acadienne et francophone (présentations et partenariats), travailler afin d'augmenter la sensibilisation de toutes les directions du Ministère et d'autres parties intéressées à l'importance de consulter la communauté acadienne et francophone dans le cadre des activités du Ministère (par exemple, lors de consultations publiques).
- Consulter les organismes francophones et acadiens de la province afin de soutenir les activités relatives aux programmes et aux services qu'ils offrent.